

MASTER 2 MENTION DROIT DES AFFAIRES PARCOURS DROIT ET MANAGEMENT DES ACTIVITÉS MARITIMES

en alternance

Présentation de la formation

Créé en 1974 par Pierre Bonassies, le Master 2 mention *Droit des affaires Parcours Droit et management des activités maritimes* (ancien DESS de Droit maritime) de la Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix a pour objet de former des juristes maritimistes et cadres de haut niveau, immédiatement opérationnels pour répondre aux besoins des cabinets d'avocats maritimistes et des entreprises du secteur maritime et du commerce international aussi bien en France qu'à l'étranger (armateurs, transitaires-commissionnaires et autres auxiliaires maritimes, courtiers maritimes, grands ports maritimes, organisations internationales, experts maritimes, assureurs maritimes, correspondants P&I clubs...).

La formation est accessible après sélection des candidats en formation initiale avec un diplôme de bac+4 dans le domaine du droit, de la gestion, de l'économie, des transports, de la logistique, de l'ingénierie ou du

commerce. Elle est également accessible en formation continue, avec possibilité de validation d'acquis de l'expérience (VAE) ou des études supérieures (VES)

La formation peut être suivie en formation initiale ou en formation continue, mais est principalement dispensée en alternance (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation), avec un rythme d'un mois et demi de cours de début septembre à mi-octobre, une semaine de cours et deux semaines en entreprise de mi-octobre à février, une semaine de cours et trois semaines en entreprises de mars à mai, à temps complet en entreprise à partir de juin jusqu'au terme du contrat.



Coût de la formation : gratuite en alternance
250 € en formation initiale
env. 4800 € en formation continue
N° RNCP : 34127

Programme de la formation

UE 1 – DROIT MARITIME (80h, 8 crédits)

- Droit maritime général
- Droit de l'exploitation des ressources marines et des activités offshore
- Sécurité et sûreté maritimes

UE 2 – CONTRATS MARITIMES (77h, 8 crédits)

- Affrètements et contrat de transport maritimes
- *Cargo claims*
- Contrats et contentieux de la plaisance
- Le transport de marchandises dangereuses
- Droit international privé appliqué au transport

UE 3 – TRANSPORT MARITIME DANS LA SUPPLY CHAIN (60h, 6 crédits)

- Transport maritime et pré et post acheminements terrestres
- Gouvernance et partenariats portuaires
- Droit douanier : pratique du passage en douane, gestion du contentieux et du risque douanier
- Le contrat de commission de transport
- Le contrat de transport multimodal

UE 4 – MANAGEMENT ET MARCHÉ DU TRANSPORT MARITIME (80h, 8 crédits)

- Finance
- Management : management stratégique (organisation, RH)
- Stratégie transports et logistique
- Économie et géographie du transport maritime
- Exploitation nautique et commerciale du navire
- Concurrence et transport maritime

UE 5 – MANAGEMENT JURIDIQUE ET CONFORMITÉ (54h, 6 crédits)

- Management juridique et *contract management*
- *Compliance* internationale, sociale et environnementale
- *Negotiating and drafting maritime contracts* (en anglais)
- Négociation des partenariats portuaires (avec mise en situation pratique)
- Technique contractuelle appliquée au transport



UE 6 – ENVIRONNEMENT DU TRANSPORT MARITIME (60h, 6 crédits)

- Assurances maritimes et transports (en partie en anglais)
- *International sale of goods, financing and guarantees* (en anglais)
- Droit du travail et droit social maritimes

UE 7 – MEMOIRE (14 crédits)

- Mémoire professionnel ou de recherche

UE 8 – IMMERSION PROFESSIONNELLE (4 crédits)

- Rapport alternance (apprentissage ou ct pro. 1 an) ou Stage (min. 8 semaines)

CONFÉRENCES DE PROFESSIONNALISATION (hors maquette)

- Journée de professionnalisation (CV, Lettres de motivation, entretiens)
- L'action de l'État en mer
- *P&I Clubs*
- Gestion des avaries communes
- Gestion d'une expertise transport
- Gestion de crise
- *International maritime arbitration* (en anglais)
- Le droit maritime à l'ère de la révolution numérique
- Technique contractuelle appliquée aux transports
- La délégation de service public appliqué aux transports

Équipe pédagogique

Intervenants académiques

- Cyril BLOCH (dir.), *Agrégé des facultés de droit, Professeur de droit AMU, Directeur du Pôle Transports CDMT - IFURTA*
- Pierre BONASSIES, *Agrégé des facultés de droit, Professeur honoraire AMU, directeur honoraire du CDMT*
- David BOSCO, *Agrégé des facultés de droit, Professeur de droit AMU, directeur du CDE*
- Alexis BUGADA, *Agrégé des facultés de droit, Professeur de droit AMU, Directeur du CDS*
- Marie CARTAPANIS, *Maître de conférences en droit AMU*
- Philippe DELEBECQUE, *Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'Université Paris 1 en partage de service avec AMU, Président de la Chambre arbitrale maritime de Paris*
- Vincent EGEEA, *Agrégé des facultés de droit, Professeur de droit AMU, directeur du LDPSC*
- Laurent FEDI, *Professeur associé à Kedge BS, Docteur en droit, HDR*
- Julien GASBAOUI, *Maître de conférences associé AMU, Avocat, Paris, Docteur en droit*
- Katia RICHOMME-HUET, *Professeuse associée à Kedge BS, docteur en gestion, HDR*
- Elodie KACIOU-MAURIN, *Maître de conférences en gestion AMU, HDR*
- Julie LABORDE, *Professeuse associée à temps plein, en détachement de la compagnie Air-France AMU, vice-directrice du Pôle transports*
- Claire MERLIN, *Professeuse associée AMU, Directrice de la stratégie, du pilotage et des affaires juridiques du Grand Port Maritime de Marseille-Fos, Docteur en droit*
- Gaël PIETTE, *Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'Université de Bordeaux*

Intervenants professionnels

- Asa AGDESTAIN, *Directrice de département, CMA-CGM*
- Pierre ALBERTINI, *Assureur maritime, dispatcheur d'avaries communes*
- Frank BENHAM, *Directeur juridique, ETIC, Docteur en droit*
- Marion BESANCON, *Responsable Éthique et Conformité, Airbus Hélicoptères*
- Etienne BUTAYE, *Officier de la marine marchande, Responsable affrètements de navires à la CMA-CGM, Docteur en droit*
- Olivier DARBES, *Maritime Litigation Manager à la CMA-CGM, Docteur en droit*
- Frédéric DENEFFLE, *Directeur CESAM et GAREX, Paris*
- Jean-Baptiste SALAUN, *Officier de la marine marchande, Professeur à l'ENSM*
- Philippe GARO, *Directeur McLEANS, docteur en droit*
- Nadine GRENOUILLEAU, *Expert en droit douanier, G&G Avocats, Paris*
- Peter MCQUEEN, *Arbitre international, Australie*
- Stéphane MIRIBEL, *Rédacteur en chef de la revue DMF, Lamy, Paris*
- Hervé MONIN, *Chef de projet sécurité maritime, EDF EN, Paris*
- Robert REZENTHEL, *Avocat, Ancien Directeur juridique du Grand Port Maritime de Dunkerque, Docteur en droit*
- Jean-Luc RIPERT, *Directeur juridique de Kuehne Nagel, Paris*
- Loïc ROULETTE, *Juriste assistant en juridictions administratives, docteur en droit*
- Claude STEINMETZ, *Directeur ferroviaire de TRANSDEV, Paris*
- Christophe THELCIDE, *Avocat, Docteur en droit*
- Aude TOKATLIAN, *Juriste à la CMA-CGM*